



« Gilets jaunes » - Note n°3 : Usage et rapport à la violence du mouvement des « gilets jaunes »

Récemment publiés

- » N°191 : « Gilets jaunes » - Note n°2 : Les « gilets jaunes » : Sociologie d'un mouvement hors norme
- » N°190 : « Gilets jaunes » - Note 1 : La mobilisation contre les 80 km/h : un signe avant-coureur du mouvement des « gilets jaunes »
- » N°189 : Les perceptions et attentes des salariés français mises en perspectives avec des éclairages internationaux
- » N°188 : Les « gilets jaunes » : une forte porosité à la rhétorique complotiste
- » N°187 : « Nationalistes » contre « progressistes » : un clivage structurant pour les européennes de 2019 ?
- » N°186 : Les « gilets jaunes » : révélateur fluorescent des fractures françaises
- » N°185 : Le quinquennat de François Hollande et l'opinion : la fin d'un cycle.
- » N°184 : Référendum en Nouvelle-Calédonie : un territoire toujours très divisé.
- » N°183 : Vendanges présidentielles : éléments pour une géographie électorale du vignoble français.
- » N°182 : Le vote de la diaspora française.
- » N°181 : Retour sur la « remontada picarde » : analyse sur les ressorts de la victoire de François Ruffin aux législatives de juin 2017.
- » N°180 : La crise politique italienne : illustration de la montée en puissance d'un nouveau clivage dans les démocraties européennes
- » N°179 : L'impact de la conjoncture économique et des enjeux de mobilité sur les comportements immobiliers
- » N°178 : Les jeunes et leur environnement professionnel
- » N°177 : Le terrorisme dans les rayons de Super U. Impact des attentats de Carcassonne et Trèbes dans l'opinion
- » N°176 : 1992 : l'année où la population immigrée

À l'instar d'autres conflits sociaux, le mouvement des « gilets jaunes » a donné lieu à des actions violentes. Cette mobilisation se distingue néanmoins par des affrontements et des dégradations particulièrement spectaculaires et un bilan humain d'ores et déjà très lourd. Si l'on ne se place pas sur le plan éthique ou moral mais sur celui de l'analyse sociologique, l'usage et le rapport à la violence d'une partie des « gilets jaunes » peuvent être pensés comme des symptômes de la radicalisation et du durcissement à la fois du mouvement, mais aussi d'une partie de la société.

Samedi après samedi, le recours à la violence semble se banaliser en atteignant parfois des niveaux d'intensité très élevés comme l'illustrent par exemple les événements s'étant déroulés lors de l'acte III de la mobilisation, le 1^{er} décembre. Même si le nombre de voitures brûlées (112) à Paris fut moins important que le bilan des émeutes de novembre 2005 (plusieurs centaines de véhicules détruits chaque nuit) et que le nombre de fonctionnaires blessés (23) a été moins lourd que lors des émeutes de Villiers-le-Bel en novembre 2007 (119 policiers blessés dont 81 suite à des tirs d'armes à feu), observateurs et membres de forces de l'ordre s'accordent sur le constat d'un très haut degré de violence avec notamment des policiers roués de coups et des cordons de CRS ou de gendarmes mobiles pliant sous la violence des assauts.

1- Les violences n'ont pas uniquement été le fait de « casseurs professionnels »

Hormis l'intensité des affrontements et des destructions, ces événements ont également marqué les esprits car ils se sont déroulés dans les arrondissements les plus bourgeois de la capitale, théâtre totalement inhabituel pour des violences urbaines. Le nombre de manifestants impliqués dans les actions violentes constitue une autre particularité de ces épisodes. Si les émeutiers professionnels, issus de l'ultra gauche et de l'ultra droite, d'une part, et des jeunes des cités, d'autre part, ont joué un rôle actif, de nombreux « gilets jaunes » « radicalisés » ont fait le coup-de-poing. Contrairement à ce qui a pu être parfois dit, la frontière entre les « casseurs » et les « paisibles manifestants » n'a pas été étanche. De nombreux « gilets jaunes » sont ainsi visibles sur les images de destructions de véhicules et d'affrontements avec les forces de l'ordre à Paris comme en province. Les policiers et gendarmes qui étaient au contact ont vite identifié le fait qu'ils n'avaient pas affaire uniquement à un public habituel. C'est ce qu'indique par exemple un officier de police en poste au Puy-en-Velay – ville dont la préfecture a fait l'objet d'un incendie lors d'un rassemblement violent des « gilets jaunes » : « En face de nous, on avait nos voisins ! Il y avait quelques mecs d'extrême gauche et d'extrême droite, mais c'était surtout des quidams, des gens modestes venus de la campagne environnante. Il y a eu un effet de meute, un peu d'alcool aussi sans doute, mais ça ne justifie pas tout. »¹

Le profil des interpellés lors des manifestations parisiennes du début du mois de décembre constitue un indice supplémentaire de la porosité du mouvement à la violence : une grande majorité d'hommes de vingt à quarante ans, « montés » de province pour l'occasion, ayant, pour la plupart, une situation professionnelle, et inconnus des services de police. Ceci vient confirmer qu'une fraction de la catégorie la plus engagée de la mouvance des « gilets jaunes » n'a pas hésité à basculer dans l'action violente. Les différents profils d'individus étant passés devant le tribunal dans les jours suivant la manifestation du 1^{er} décembre auxquels nous avons pu avoir accès² nous semblent très représentatifs de cette frange des catégories populaires de province « montée à Paris » pour faire entendre sa voix et étant prête à faire le coup de poing ou à basculer dans le registre de l'action violente.

Profils de différentes personnes passées en comparution immédiate au tribunal de Paris le 10 décembre

- Jonathan, 34 ans, Marne (51), ouvrier viticole
- Vincent, 21 ans, Audincourt (25), ouvrier
- Julien, 26 ans, Isère (38), boulanger au chômage
- Julien, 29 ans, Caunes-Minervois (11), cariste
- John-Alain, 29 ans, Amiens (80), peintre en bâtiment
- Gabriel, 27 ans, Brignac (34), intérimaire
- Kevin, 29 ans, Bourg-Saint-Andéol (07), technicien de maintenance
- Davy, 31 ans, Saint-Brieuc (22), désosseur au chômage
- Nicolas, 27 ans, Ozoir-la-Ferrière (77), électricien
- Yves, 25 ans, Issy-les-Moulineaux (92), RSA et travail au noir dans un salon de coiffure
- Emmanuel, 39 ans, Maubert-Fontaine (08), pâtissier
- Valentin, 20 ans, Hermeray (78), garagiste

¹ Voir Élise Vincent et Nicolas Chapuis, « Après dix semaines de mobilisation, comment la police analyse le mouvement des "gilets jaunes" : comment la police analyse le mouvement », *Le Monde*, 27 janvier 2019.

² Nous remercions vivement les journalistes du *Monde* qui ont suivi ces jugements de nous avoir transmis ces informations.

- Dylan, 24 ans, Romorantin (41), intérimaire-cariste
- Loïc, 23 ans, Haute-Rivoire (69), cariste
- Romain, 23 ans, Villemoisson-sur-Orge (91), sans profession
- Théo, 21 ans, Haute-Rivoire (69), intérimaire
- Valentin, 22 ans, Le Pailly (52), carrossier-peintre
- Théo, 22 ans, Le Havre (76), ébéniste au chômage

Les professions exercées correspondent aux profils sociologiques des personnes se définissant comme « gilets jaunes » observés dans les sondages de l'Ifop : surreprésentation des milieux ouvriers, des travailleurs manuels et du bâtiment. On note également la présence significative des caristes, ces salariés travaillant dans le secteur de la logistique et souvent dans des entrepôts situés en zone périurbaine. Le fait que ces jeunes hommes exerçant des métiers physiques (ouvrier viticole, désosseur...) aient participé aux violences et aux dégradations a changé la physionomie des événements puisqu'ils ont considérablement étoffé les rangs des militants politiques d'ultragauche et d'ultradroite habitués à aller au contact avec les forces de l'ordre et dont le nombre est évalué à seulement quelques centaines d'individus pour les manifestations parisiennes. Lors des différents samedis de mobilisation au début du mouvement, la population émeutière était ainsi nettement plus importante que lors de manifestations traditionnelles, ce qui a causé beaucoup de difficultés aux forces de l'ordre. Parallèlement à cet apport d'un corps de bataille additionnel, certains de ces « gilets jaunes » radicalisés ont également « mis au service » des émeutiers traditionnels, certaines de leurs compétences professionnelles dont, par exemple, la capacité à conduire des engins de chantier. Ainsi, dans la nuit du 1^{er} décembre 2018, des émeutiers ont projeté sur la barrière de péage de Croix-Sud près de Narbonne un véhicule embrasé à l'aide d'un charriot élévateur télescopique. De la même manière, le 5 janvier 2019, les portes du ministère de Benjamin Griveaux ont été enfoncées par un chariot élévateur, véhicule dont la conduite et l'utilisation nécessitent une formation (le Caces : permis cariste). Des membres de la mouvance anarcho-syndicaliste rendront d'ailleurs hommage à la participation de ces travailleurs de la logistique ou du bâtiment à leur combat en taguant sur les murs de Bordeaux l'inscription « Génération Fenwick » (Fenwick étant l'un des principaux fabricants de ce type d'engin).

Si l'on se focalise sur l'acte III, c'est-à-dire la journée de mobilisation du 1^{er} décembre, le basculement ou la montée aux extrêmes – pour reprendre une expression clausewitzienne – n'a pas concerné que Paris. Des affrontements ont également eu lieu en province. Bordeaux, Nantes, Marseille ou Toulouse (57 blessés dont 48 policiers) sont des villes suffisamment importantes pour qu'il existe localement une mouvance de gauche radicale, un milieu d'extrême droite, ainsi que des émeutiers venant des quartiers sensibles pour garnir les rangs des manifestants prêts à en découdre. En revanche, le surgissement de la violence en marge des cortèges de « gilets jaunes » dans des villes comme Le Puy-en-Velay, Saint-Avold, Calais ou Narbonne, voire dans le village ardéchois du Pouzin, traduit la radicalisation d'une partie de ce mouvement, les « gilets jaunes », le « frisson de l'émeute » – pour reprendre la formule de Sebastian Roché³ – ne suffisant pas à expliquer le passage à l'acte. De manière sporadique mais régulière, d'autres villes moyennes, d'habitude relativement calmes, ont été le théâtre de scènes de violences à l'occasion des journées d'action des « gilets jaunes » : le 5 janvier à Beauvais, le 12 et le 19 janvier à Rouen ou bien encore le 26 janvier à Évreux.

³ Sebastian Roché, *Le Frisson de l'émeute. Violences urbaines et banlieues*, Seuil, 2006.

2- Une condamnation des violences par l'opinion publique...

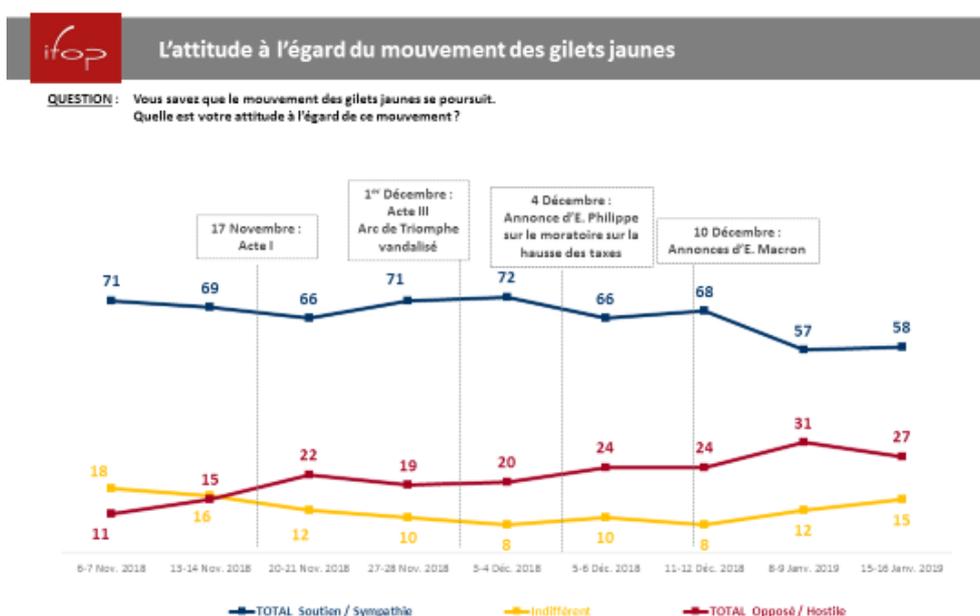
Comment réagissent les Français, face à ces évènements et ces scènes de violence à répétition ? L'opinion exprime une condamnation très nette. 69 % des Français ont condamné ainsi sans réserve les violences du 1^{er} décembre. Ce taux de réprobation est nettement plus élevé que celui mesuré en juillet 2009 quand des salariés de Caterpillar et de Molex menaçaient de faire sauter leur entreprise pour bénéficier de meilleures indemnités de licenciement. À l'époque, seuls 15 % des sondés condamnaient. En octobre 2015, le taux de condamnation était plus élevé (38 %) suite à l'agression physique de cadres dirigeants d'Air France qui avaient vu leurs chemises arrachées par des salariés en colère. Mais le taux de réprobation à la suite des affrontements et des dégradations autour de la place de l'Étoile à Paris a été incomparablement plus élevé.

L'attitude à l'égard des différents épisodes de violences sociales et politiques

	Séquestration des patrons de Caterpillar et de Molex - juillet 2009	Violences contre des cadres d'Air France - octobre 2015	Violences lors de l'acte III des « gilets jaunes » - décembre 2018
Vous les condamnez	15 %	38 %	69 %
Vous les comprenez mais vous ne les approuvez pas	62 %	54 %	32 %
Vous les approuvez	23 %	8 %	5 %
Total	100 %	100 %	100 %

Si la violence éclatant dans le cadre de conflits sociaux a toujours bénéficié d'un certain degré de compréhension en France, l'ampleur des dégradations et des affrontements a cette fois manifestement dépassé le « seuil de tolérance » pour une très large majorité de l'opinion.

Pour autant, à la grande surprise du gouvernement qui avait parié sur un retournement de l'opinion, les deux samedi d'émeutes du 24 novembre et du 1^{er} décembre n'ont pas altéré le soutien et la sympathie au mouvement qui se maintenaient à un niveau élevé passant de 71 % avant l'acte III à 72 % après, comme le montre le graphique ci-dessous.



Les Français tout en condamnant très majoritairement la casse et les affrontements avec les forces de l'ordre continuaient donc tout aussi massivement de soutenir avec bienveillance ce mouvement. Ce paradoxe s'explique manifestement par le fait que nos compatriotes ont fait la part des choses et séparé le bon grain de l'ivraie. La violence était certes clairement rejetée, mais la distinction entre « casseurs » et « gilets jaunes » pacifiques semblait toujours valide aux yeux de l'opinion alors que dans les faits, comme on l'a vu précédemment, une partie des « gilets jaunes » n'hésitait manifestement pas à faire le coup de poing.

Autre raison expliquant ce paradoxe apparent entre un clair désaveu des violences et un soutien réaffirmé aux « gilets jaunes » : ce mouvement a rapidement changé de nature. Il est devenu l'étendard de la colère face à un président très impopulaire.

Comme le montre le graphique précédent, le soutien au mouvement a certes faibli suite aux annonces gouvernementales et du fait d'un sentiment de lassitude d'une partie de la population. Mais le déroulement de nouvelles actions violentes lors de l'acte VIII (5 janvier), avec notamment l'agression par un ancien boxeur professionnel de deux gendarmes mobiles sur un pont à Paris et la destruction de la porte d'un ministère par un chariot élévateur conduit par des émeutiers, n'a pas eu raison du soutien et de la sympathie toujours accordés par une majorité de sondés aux « gilets jaunes ».

3- ... quand une partie de la base des « gilets jaunes » se durcit

De surcroît, la part des personnes condamnant les violences est passée de 69 % au lendemain des événements de l'Arc de triomphe, à 63 % après l'acte VIII⁴. Dans le même temps, la part de ceux qui comprennent sans pour autant approuver augmentait de 27 % à 32 % et celle, très minoritaire, de ceux qui approuvent sans réserve s'établissait à 5 % (+1 point).

Cette compréhension accrue du recours à la violence peut surprendre au regard de la gravité des faits évoqués et de leur forte exposition médiatique. Sur le plan statistique, ce phénomène s'explique principalement par le durcissement des positions et de la détermination des personnes se définissant comme « gilets jaunes » (soit 16 % à 18 % de la population d'après nos sondages). Dans l'enquête réalisée après l'épisode de l'Arc de triomphe et les scènes de guérilla urbaine dans les beaux quartiers de Paris, 40 % des personnes se disant « gilets jaunes » comprenaient sans approuver et 9 % approuvaient le recours à la violence. La condamnation n'était donc partagée que par 51 % des « gilets jaunes » au début du mois de décembre. Un mois plus tard, les « gilets jaunes » n'étaient plus que 30 % à adopter cette attitude réprobatrice.

L'attitude des « gilets jaunes » à l'égard des violences

	Après l'Arc de triomphe 3-4 décembre	Après « l'affaire du boxeur » et l'attaque du ministère 8-9 janvier	Évolution
Vous les condamnez	51 %	30 %	-21 pts
Vous les comprenez mais vous ne les approuvez pas	40 %	55 %	+15 pts
Vous les approuvez	9 %	15 %	+6 pts
Total	100 %	100 %	

⁴ Sondage Ifop pour *Atlantico.fr* réalisé par Internet du 8 au 9 janvier 2019 auprès d'un échantillon national représentatif de 1 007 personnes.

La proportion de ceux qui comprenaient sans approuver devenait largement majoritaire (55 %) et un noyau dur de 15 % des « gilets jaunes » approuvant sans objection le recours à la violence se constituait. Ramené à l'échelle de l'ensemble de la population, ce noyau dur représente un peu plus de 2 % des Français, ce qui constitue un vivier conséquent pouvant alimenter encore pendant un certain temps les rangs des manifestants prêts à en découdre et à prêter main-forte aux « casseurs professionnels ».

Alors que les images des policiers roués de coups par l'ancien boxeur professionnel ont suscité désapprobation et stupéfaction dans une large partie de l'opinion, des milliers d'internautes ont manifesté leur soutien en effectuant un don sur la cagnotte Leetchi, lancée par les proches de Christophe Dettinger. Ouverte le 7 janvier pour soutenir, on cite, « notre boxeur national », la cagnotte comptait pas moins de 3 644 donateurs le soir même à 21 heures, ce qui traduit un fort degré de mobilisation et de solidarité de toute une partie de la base des « gilets jaunes ». Autre signe parmi d'autres du fait qu'une part significative des « gilets jaunes » ne se désolidarisait pas nettement du recours à la violence, chaque samedi, de nombreux manifestants arborant la chasuble jaune sont restés sur le terrain à proximité des individus qui érigeaient des barricades ou s'en prenaient aux forces de l'ordre. De nombreux manifestants ne participaient certes pas activement à ces actions mais rendaient plus difficile le maintien de l'ordre par leur présence aux côtés des émeutiers, dont ils ne cherchaient manifestement pas à se démarquer.

Dans les reportages réalisés auprès des manifestants ou sur les ronds-points, les propos justifiant le recours à la violence ou à la « casse » du type : « C'est regrettable d'en arriver là, mais il faut bien en passer par là pour se faire entendre de ce pouvoir » reviennent en boucle⁵. Ils empruntent certes à la rhétorique concessive sur le mode « C'est à notre corps défendant qu'on est obligé de... », mais la justification du recours à une certaine forme de violence contre les biens ou les membres des forces de l'ordre est *in fine* bien présente. De manière assez classique dans ce type de mouvement, la responsabilité de la violence est renvoyée vers le camp adverse, en l'espèce le gouvernement, accusé de rester sourd, voire de mépriser, les revendications légitimes des « gilets jaunes ». Cette humiliation ressentie s'exprime par exemple très clairement dans l'extrait de la lettre ouverte adressée au président de la République le 5 janvier par les représentants des « gilets jaunes » : « La colère va se transformer en haine si vous continuez, de votre piédestal, à considérer le petit peuple comme des gueux. »

Autre phénomène classique, la sévérité et la dureté de la répression à l'encontre du mouvement suscitent non seulement un réflexe de solidarité (sur le mode du « Libérez nos camarades ! » de Mai 1968) mais également un processus de radicalisation chez certains manifestants qui ont été témoins ou victimes de matraquages, de tirs de balles de défense ou de gaz lacrymogène, par exemple cette jeune fille interviewée par *Le Monde* à Paris lors de l'acte VIII (5 janvier) : « S'ils me gazent encore une fois, je jure, je rentre dedans et je casse tout. »⁶

De par les formes qu'elle a prises, la crise des « gilets jaunes » a d'ores et déjà un bilan humain extrêmement lourd. D'après un pointage des autorités, on dénombrait 2 000 blessés dans les rangs de « gilets jaunes » (blessures occasionnées par des accidents notamment lors des opérations de blocages des axes routiers, mais également par des affrontements lors des manifestations) et 1 300 au sein des forces de l'ordre. Confrontées un peu partout sur le territoire à des rassemblements non déclarés et non encadrés par un service d'ordre et

⁵ L'ultragauche, bien présente dans les manifestations des « gilets jaunes », a, quant à elle, théorisé de longue date l'efficacité symbolique de la violence dans la société médiatique actuelle, thèse résumée de manière lapidaire dans le slogan « Pas de casseurs, pas de 20 heures » qu'on a vu fleurir sur les murs lors de chaque acte des « gilets jaunes ».

⁶ Voir « À force de ne pas les écouter, cette révolte va finir en révolution », *Le Monde*, 8 janvier 2019.

débouchant régulièrement sur des scènes d'affrontements ou de dégradations, les policiers et gendarmes ont procédé sur la période courant du 17 novembre 2018 au 14 février 2019 à pas moins de 8 400 interpellations ayant donné lieu à 7 500 gardes à vue et 1 800 condamnations, soit un volume hors norme dans le cadre d'un mouvement social⁷.

Si aucun des douze décès enregistrés depuis le déclenchement du mouvement n'est survenu lors d'affrontements avec les forces de l'ordre, on dénombre en revanche de nombreux blessés graves du fait de l'usage massif des lanceurs de balles de défense et des grenades de défense. Le cas de ces victimes vient alimenter le discours sur l'intensité et la brutalité de la répression policière et constitue un carburant efficace et utile pour la poursuite du mouvement⁸. On notera ainsi que les références et les hommages aux blessés du fait de l'action des forces de l'ordre sont apparus dans les cortèges et les mots d'ordre à partir de la mi-décembre. Un mois après le début de la crise et alors qu'Emmanuel Macron avait répondu pour partie aux doléances en mettant 11 milliards d'euros sur la table, les « gilets jaunes » ont trouvé dans la dénonciation des bavures et de la répression policières un nouveau mot d'ordre fédérateur. Cette thématique a certes permis de ressouder les rangs mais elle a sans doute aussi contribué à légitimer ou à justifier le recours à la violence auprès d'un noyau en voie de radicalisation sous l'effet de confrontations répétées et musclées avec les forces de l'ordre.

Jérôme Fourquet – Directeur du Département Opinion et Stratégie d'Entreprise de l'Ifop

Retrouvez toutes les analyses Ifop Focus sur www.ifop.com

Ces analyses sont publiées par le Département Opinion et Stratégies d'Entreprises de l'Ifop.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Jérôme Fourquet – Directeur du Département Opinion et Stratégies d'Entreprises

jerome.fourquet@ifop.com

⁷ Cf « "Gilets jaunes" : 8 400 interpellations depuis l'acte I », *Le Figaro*, 14 février 2019.

⁸ Voir Vincent Glad, « Il y a dans ce pays une fracture médiatique », *Libération*, 3 janvier 2019. Le journaliste insiste ici sur la période durant laquelle les groupes Facebook « gilets jaunes » étaient inondés d'images et de vidéos de violences policières, sans que ce sujet soit réellement traité par les médias traditionnels, alimentant l'idée d'une censure et donc la colère.